



CONGREGAZIONE DELLA PASSIONE DI GESÙ CRISTO
P.ZA SS. GIOVANNI E PAOLO, 13
00184 ROMA – ITALIA
Tel. 06 772711; fax 06 7008454
Il Superiore Generale

Prot. n. 2011.009

Lettre de l'après XIV^o Synode de la Congrégation

Célébré à Rome dans la Maison Généralice Saints Jean et Paul
du 21 au 31 octobre 2010

SALUTATIONS

Très chers frères de la Congrégation,

Chers sœurs et frères de la Famille passioniste,

En mon nom et au nom du Conseil général, je présente mes salutations fraternelles et cordiales à vous tous et à chacun, religieux et laïcs qui vivez en communauté ou en famille, dans la joie et dans la souffrance de chaque jour. Un souvenir particulier des malades, de ceux qui souffrent spirituellement et de ceux qui se sentent seuls ou déprimés : que le Seigneur vous bénisse et que notre proximité spirituelle et humaine vous console.

Par cette lettre, je voudrais partager avec vous certaines réflexions et lectures survenues au cours de l'événement de grâce du Synode Général de fin octobre 2010 célébré à Rome dans notre maison Saints Jean et Paul. Le synode a été précédé par une journée bien préparée et efficace sur la JPIC, obéissant ainsi à la recommandation du dernier Chapitre Général qui nous invitait à disposer des journées de formation pour les Supérieurs Majeurs.

Les réflexions du P. Aquilino Bocos Merino, clarétain, ont illuminé notre cheminement synodal et nous ont encouragés à poursuivre notre recherche de choix à opérer dans la perspective de la mission.

Le *Logo* du Synode choisi : "Solidarité pour une nouvelle vie et mission" nous a unis idéalement et dans son contenu au précédent Synode de 2008 célébré à Cuernavaca au Mexique. Nous n'avons pas été seuls dans la recherche des réponses à l'objectif que nous nous étions proposé d'atteindre pendant le Synode, mais nous avons ressenti la présence du Seigneur au milieu de nous à travers les célébrations liturgiques et la prière, le dialogue et la fraternité vécue.

Beaucoup de cultures, beaucoup d'expériences pour les 52 religieux qui ont participé directement au Synode, en plus de 25 autres qui ont collaboré à divers titres

à son déroulement : une communauté multiculturelle qui représentait la Congrégation qui vit et œuvre dans 60 nations. Diversités qui provenaient d'une racine commune, le charisme et la vocation passionistes et qui poursuivaient le même objectif : comment réaliser aujourd'hui une vie fraternelle plus authentique et une mission plus efficace dans le monde actuel avec les réalités de la Congrégation d'aujourd'hui?

Nous ne pouvons pas manquer une telle tâche puisque la passion du Christ n'est pas terminée avec sa mort sur la croix ; elle est vive et contemporaine et se poursuit de façon mystérieuse, mais réelle, dans la souffrance des hommes et des femmes et dans les blessures de la création. La fidélité au Dieu de la Croix nous identifie comme passionistes et comme envoyés dans le monde pour annoncer la Bonne Nouvelle avec une prédilection pour les "crucifiés". C'est dans le « faire mémoire » que nous voulons greffer et vivre la solidarité comme objectif à atteindre, et nous avons fait des pas supplémentaires au cours de ce Synode pour affronter de manière plus efficace « les maux du monde » d'aujourd'hui et surmonter « les difficultés de la Congrégation ». Qu'il s'agisse des problématiques du monde globalisé ou de la Congrégation, nous les avons énumérées et approfondies au cours des six années du processus et le dernier Synode de 2008 tenu au Mexique a mis en exergue la "solidarité" comme instrument et voie susceptible d'offrir des réponses aux défis qui nous interpellent aujourd'hui et aux défis à venir.

La solidarité n'est pas une idéologie, mais une fidélité à l'Évangile de la Croix sur laquelle Jésus a réalisé la plus grande expression de solidarité par le "service" qui devient "don" de la vie "pour les autres".

C'était la tâche du Synode de procéder au discernement afin d'accomplir des pas supplémentaires dans le projet déjà amorcé en vue de réaliser la solidarité dans les trois secteurs de la formation, du personnel et de l'économie que nous retenons comme vitaux pour la revitalisation de la Congrégation. C'est une tâche à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire même s'il y avait à modifier ou à ajouter quelque numéro à nos Constitutions et aux Règlements généraux.

Une Congrégation qui n'est pas capable elle-même de changer perd tôt ou tard la capacité et la volonté de changer le monde et tombe en contradiction. N'ayons pas peur du changement : il s'agit en effet de réaliser "l'aujourd'hui de Dieu" et ses attentes sur nous en parvenant par la prière et le dialogue à prendre des décisions.

La rencontre, dans ses différents moments et journées, a été vécue dans la collaboration et la confiance réciproque aussi bien pendant les sessions de l'assemblée générale que dans les groupes d'étude. Dans ma Communication introductive, j'ai

rappelé qu'il était nécessaire de vivre le Synode comme un événement de grâce et pas seulement comme une rencontre de programmation. J'ai brièvement rappelé les tâches antérieures au Synode lui-même et les pas accomplis dans le processus de la Restructuration, depuis sa conception au Chapitre Général de 2000 jusqu'à l'indiction proprement dite du processus au Synode de 2004, au Chapitre Général de 2006 qui, par sa Déclaration Centrale, l'a reconnu et confirmé comme appel de Dieu au renouveau.

Les orientations et les décisions ont été aussi le résultat des Critères repérés dans le discernement, entre autres les critères de l'internationalité, des échanges réciproques de vie entre les parties les plus anciennes et les plus jeunes de la Congrégation, de l'attention aux religieux âgés et de l'option pour les pauvres.

Au Synode de 2008 qui s'est tenu à Cuernavaca, la parole-clé issue du discernement a été "Solidarité" dans les trois domaines retenus comme prioritaires pour une nouvelle vitalité de la Congrégation, à savoir : Solidarité dans la Formation, dans le Personnel et dans les Finances. On est parvenu à la prise de conscience que chaque partie de la Congrégation est responsable de l'autre ; par conséquent ont été repérées et approuvées de nouvelles Configurations territoriales comme instrument du processus et naissance d'une nouvelle appartenance plus large pour la réalisation de la solidarité effective.

Les Configurations ont procédé dans l'étude et dans la réalisation de manière expérimentale de ce qui est exigé.

Évaluation. L'évaluation du chemin, des difficultés rencontrées et des réalisations, a été effectuée au cours du dernier Synode à travers un dialogue approprié et un discernement pour apporter des modifications ou des correctifs au processus en cours. Les deux prochaines années, 2010-2012, seront aussi un temps utile pour vérifier les revers juridiques des orientations prises et la compatibilité des choix que nous voulons opérer avec les prescriptions du Droit canonique.

Il est peut-être utile, en se référant aux aspects juridiques, de se rappeler en ce moment-ci ce que prévoient nos Constitutions : Au N° 104, il est stipulé : « *La constitution, la suppression et l'union des provinces sont réservées au chapitre général avec le consentement du synode général* ». De même, le même numéro 104 permet une large possibilité de choix.

Par conséquent, les Constitutions permettent déjà aux organes de décision de la Congrégation la faculté de décider à propos de la constitution, la suppression, l'union, la modification des Provinces, Vices provinces et Vicariats, de même qu'elles accor-

dent la faculté de dispenser de n'importe quelle norme des Règlements généraux ; s'il arrivait au Synode ou si on parvenait dans l'avenir à opérer un choix non prévu par les Constitutions et les règlements généraux, le Saint Siège peut concéder une dérogation à quelque prescription ou le consentement à une nouvelle norme. Différentes Congrégations ont revu leurs Constitutions. Les moments significatifs et de grand ferment ont été les rencontres du Conseil Général avec les Coordinateurs et, pour autant que c'était possible, la participation du Conseil Général aux rencontres des Configurations. D'un secours pour la clarification du processus et pour faire le point de la situation aura été aussi la Lettre : « Où en sommes-nous avec le cheminement de la restructuration ? » d'octobre 2009 et les *Power Points* présentés au cours des visites canoniques des Consulteurs généraux.

Il est important de se rendre compte du changement de mentalité qui se fait jour petit à petit afin de se convaincre toujours davantage de la nécessité d'intervenir pour surmonter les difficultés actuelles.

Il faut toujours maintenir vive l'attention pour éviter des structures complexes car un des objectifs de la restructuration est de diminuer et simplifier les structures telles que le nombre de Conseils provinciaux, de formateurs, de maisons de Noviciat et de formation et d'autres secteurs devenus désormais insoutenables.

Dans la phase du processus qui précède le Synode de 2010, s'était fait jour d'une manière forte la demande que les Configurations, pour pouvoir être ultérieurement opérationnelles, devaient définir de façon particulière deux aspects : 1) La "viabilité", c'est-à-dire l'opportunité de leur être-ensemble pour réaliser la solidarité dans les trois domaines de la Formation, du Personnel et des Finances. 2) La "Capacité de décision et d'exécution" des Conseils des Configurations : élément fondamental si nous ne voulons pas rendre vain tout le processus effectué.

Après un long et pas si facile dialogue au cours des mois qui ont précédé le Synode, le Conseil Général, après avoir entendu les opinions des Coordinateurs, a proposé un texte à soumettre à l'évaluation et à l'approbation du Synode.

Le texte de la proposition approuvée dans la suite est à l'annexe de la présente Lettre et est également rapporté dans les Actes du Synode.

Chers frères et sœurs, le projet de la Restructuration doit procéder et descendre dans le concret car, autrement, on reste avec les mêmes problèmes non résolus pour la vie communautaire et pour la mission, aussi bien pour les parties de la Congrégation en expansion que pour celles en diminution. La solidarité institutionnalisée consiste à donner aux Configurations la capacité et le pouvoir le décider ; et nous ne

devons pas craindre parce qu'en ce qui concerne les choix, c'est à la Configuration elle-même qu'il appartiendra de les opérer. Et elle prendra ses décisions en consultant, pour les problématiques les plus importantes, les religieux et les organes prévus par les Constitutions, les Règlements généraux et les Règlements propres aux Configurations qui devront être dressés. Cela devrait rassurer ceux qui doutent. La restructuration se fait à l'intérieur des Constitutions, non pas en dehors d'elles ; doivent être modifiés certains mécanismes qui rendent possible une Solidarité plus stable et efficace, mais tout continuera à être réglé et actualisé selon l'esprit des Constitutions et suivant ce qui est prescrit.

Nombres. En examinant le nombre de religieux pour chaque Configuration, il pourrait sembler que certaines d'entre elles soient excessivement étendues géographiquement, avec des réalités culturellement diverses et un nombre excessif de religieux.

En effet, certaines Configurations ont d'importants nombres et sont géographiquement étendues et interculturelles. Mais je crois qu'il est intéressant et peut éclairer notre discernement et dissiper la peur, de rappeler quelque élément de notre histoire qui est finalement semblable à celle des autres Congrégations.

Le temps du plus grand développement numérique de la Congrégation a été atteint dans les années 1965-1971 pendant lesquelles notre Congrégation était composée de 4.331 religieux y compris 200 novices. Certaines provinces avaient un nombre de religieux supérieur ou semblable à celui des Configurations actuelles. C'est le cas de PAUL (États-Unis) qui était composé de 611 religieux et 27 novices, de CORI (Espagne) avec 381 et 28 novices, de CRUC (États-Unis) avec 357 religieux et 37 novices, de CORM (Italie) avec 304 religieux et 25 novices, de la PIET (Italie) avec 238 religieux et 7 novices, de FAM (Espagne) avec 234 religieux et 9 novices, de SPE (Hollande) avec 225 religieux et 10 novices, de PATR (Irlande) avec 219 religieux et 9 novices, de GABR (Belgique) avec 213 religieux et 3 novices, etc. J'ai rappelé uniquement les Provinces avec plus de 200 religieux.

Ces Provinces, comme d'autres avec moins de 200 religieux, dans la force de leur mission évangélisatrice, s'étendaient aussi à d'autres continents renfermant des réalités géographiques, sociales, culturelles et linguistiques diverses. C'était le temps de grand courage et d'esprit missionnaire.

Les Provinciaux et leurs Conseils étaient préposés à coordonner la vitalité de toutes les parties de la Province qui s'étendaient à d'autres continents. La distance géographique et culturelle entre la Province et les Missions, devenues souvent par la suite

Vicariats et Provinces, n'a pas empêché le développement des Missions et de nouvelles parties de la Congrégation et la croissance de leur identité culturelle et religieuse, même si les moyens de communication étaient beaucoup plus faibles que ceux d'aujourd'hui. La grandeur des nombres leur donnait la possibilité d'une vivace capacité de projection aussi bien à l'intérieur des Provinces elles-mêmes que de toute la Congrégation. Une plus large capacité de projection et d'opération pourra naître aussi des Configurations.

Autre instrument essentiel pour la réalisation des solidarités dans le concret devra être un réexamen courageux de nos présences et nombre de communautés sur le territoire pour chaque Configuration ainsi que l'“excessif nombre” de services et ministères. Je rappelle ici la récupération du rôle du Supérieur local qui vit avec la communauté chaque jour par son service d'animation et de guide. Les Constitutions nous rappellent que la communauté est la cellule fondamentale de la Congrégation et exige par conséquent un grand soin.

Nous ne réussissons dans notre objectif de réduire le nombre de maisons que si seulement nous changeons la composition des groupes actuels qui prennent les décisions (Provinces, Vices Provinces et Vicariats), il en est de même pour choisir les personnes pour le service de l'autorité et pour la formation.

Autre crainte qui pourrait freiner notre cheminement est de dire : “nous ne sommes pas encore prêts à effectuer le pas que nous jugeons important ; il nous faut un autre temps de réflexion et d'approfondissement qui nous mène à la conversion”. Oui, c'est certain que la préparation est toujours insuffisante et peut être améliorée, mais si nous jetons un regard à l'Évangile et aux choix de Jésus par rapport à sa Passion, nous pouvons nous convaincre qu'il arrive le moment où on doit surmonter tous les doutes et les préparations pour passer aux décisions et réaliser les plans de Dieu.

En effet, si nous nous posons la question : les disciples étaient-ils prêts, étaient-ils préparés à la passion de Jésus? La réponse vient de l'Évangile même. Si Jésus devait attendre la compréhension et “l'être prêt” des disciples, la semaine de la passion n'aurait jamais eu lieu. Les trois annonces de Jésus tomberaient dans le vide et dans l'incompréhension des disciples qui, dans la semaine de la passion, se dispersèrent par peur. “Cœurs lents à croire”, dira Jésus aux disciples d'Emmaüs.

Ils étaient encore loin d'être prêts, et pourtant Jésus décida que le temps était mûr pour un choix aussi fort et dramatique.

Quant à nous, nous avons encore des ressources et des énergies (mais jusques à quand?) et je vous encourage à les utiliser pour réaliser ce que Dieu, à travers les signes des temps et l'histoire, nous demande. Je suis convaincu que dans le charisme même du Fondateur se trouvent les racines pour le renouveau dans la perspective interculturelle d'aujourd'hui.

QUELQUES UNS DES ARGUMENTS SOUMIS AU VOTE DANS L'AULA SYNODALE

1. **Proposition du Conseil Général en rapport avec le pouvoir de décision et d'exécution des Configurations pendant la période qui précède le Chapitre Général de 2012.**

La proposition rapportée au N.º39 de la Communication du Supérieur Général, dont le texte complet est annexé à la présente lettre et est rapporté dans les Actes du Synode, permet au Comité Exécutif des Configurations, formé par les Supérieurs Majeurs des Entités qui composent la Configuration et présidé par le Leader ou Président de la Configuration, de pouvoir projeter et décider pour la Configuration en référence aux trois solidarités de la Formation, du Personnel et des Finances. Les décisions prises avec la totalité de voix ou avec la majorité de voix, deviendront obligatoires pour la Configuration. Le Leader ou Président de la Configuration sera le premier responsable de la réalisation de ce qui a été décidé, mais tous les Supérieurs majeurs de la Configuration s'engagent à collaborer dans la réalisation des décisions prises. Au cas où surgit quelque difficulté, on peut exiger l'intervention du Supérieur Général et de son Conseil.

La Proposition a obtenu : 45 voix pour – 2 contre – 2 abstentions.

2. **Ratification des compositions des Configurations.**

La vérification de la “ viabilité” de l'appartenance aux Configurations a porté au changement d'appartenance de la Province ASSUM (Pologne) et de la Vice Province VULN (Allemagne-Autriche) de la Configuration CEB à la Configuration NESP. Après pareil changement, on a soumis au vote la ratification de la composition des Configurations.

La proposition a été formulée de manière suivante : « **Sommes-nous d'accord que les Configurations avec les entités qui les composent poursuivent leur cheminement de projection et de réalisation des objectifs, telles qu'elles sont composées maintenant, jusqu'au Chapitre de 2012 ?** » Le Synode est-il d'accord?

Vote unanime favorable : 50 votants, 50 voix favorables.

3. **Détachement des Vicariats des Provinces-mères.**

On a approuvé la proposition d'étude des critères pouvant conduire à une clarification et à rendre opérationnel, là où c'est nécessaire, le détachement des Vicariats des Provinces-mères, que ce soit en rapport avec la situation financière et aux fonds requis pour la vie des Vicariats eux-mêmes, et pour ce qui est nécessaire pour rendre praticable le détachement même au niveau juridique, en préparation au Chapitre Général de 2012.

La proposition soumise au vote a obtenu 49 voix favorables sur 49 votants.

Un petit groupe d'études approfondira les problématiques et donnera des indications à ce sujet.

4. Propositions pour le Fonds de Solidarité.

La Commission des finances constituée au Synode de 2008 a formulé deux propositions pour accroître le Fonds de Solidarité afin de soutenir financièrement les aires les plus pauvres de la Congrégation en rapport avec la mission, la formation et les structures.

A) Contribution annuelle de 2% sur les entrées brutes. La première proposition déterminait que les Provinces, Vices Provinces et Vicariats contribueront au Fonds de Solidarité par la contribution de 2% des entrées brutes annuelles de leurs administrations (de la Province et des Maisons).

B) Contribution de 7% sur la vente immobilière. L'autre proposition déterminait que les mêmes administrations contribueront au même Fonds de Solidarité avec 7% de ce qui est perçu de l'aliénation de leur immobilier (Édifices et Terrains).

Les deux propositions (A et B) ont été approuvées respectivement avec 50 voix en faveur pour la première et 49 voix en faveur et 1 abstention pour la seconde.

Les deux propositions de contributions de 2% et de 7% telles que approuvées ci-haut entrent en vigueur à partir du 1 Janvier 2011.

5. Insérer dans les Constitutions de la Congrégation et dans les Règlements Généraux une référence aux laïcs.

La proposition suivante a été formulée : **que le Conseil Général consulte la Congrégation (Provinces, Vices Provinces et Vicariats) et les laïcs (groupes de laïcs) qui vivent le même charisme que nous, pour recueillir les opinions au sujet de leur insertion dans nos Constitutions et/ou Règlements Généraux.**

La proposition a été approuvée à l'unanimité ; de même à la demande suivante: **“Sommes-nous d'accord que dans les Constitutions il y ait une référence aux laïcs qui suivent notre spiritualité ?”**. Le Synode a répondu favorablement à l'unanimité.

6. Recommandation de modifier un alinéa des législations particulières des Provinces, Vices Provinces et Vicariats pour éliminer une discrimination envers les religieux Frères laïcs.

Le texte de la recommandation est rapporté complètement dans les Actes du Synode. Avant de soumettre au vote cette recommandation, on a souligné l'importance de la formation pour les religieux frères et la relevance essentielle qu'ont toujours eue les Frères dans la Congrégation depuis le temps du Fondateur. Et on ne comprend pas comment plusieurs formateurs ou religieux découragent un jeune qui veut se faire frère en l'invitant à devenir clerc !

Le vote pour l'approbation de la recommandation a donné le résultat de 46 voix favorables, 1 voix contre et 3 abstentions.

CONCLUSION

On a présenté successivement une liste d'objectifs et de finalités à réaliser dans les deux prochaines années. Les deux ans qui clôturent le processus, 2010-2012, nous mèneront au Chapitre Général où l'on prévoit que seront définies ultérieurement et donc approuvées les nouvelles Configurations et l'on approuvera également le modèle de Gouvernement de diverses entités et du Conseil Général.

Chacun de nous est responsable et est appelé à collaborer selon ses forces et par la prière. Nous vivons comme une mission l'événement de grâce et de vie du renouveau de la Congrégation et nous la portons à son accomplissement. Éliminons les résistances au changement, baissions les défenses et les oppositions : libérons le cœur. Dans notre discernement et dans les choix à opérer, souvent me reviennent à l'esprit les paroles de Gamaliel, docteur de la Loi, dans les Actes des Apôtres (Ac 5, 38-39). Elles sont pour nous un examen de conscience et un appel à la conversion.

Au terme du Synode, l'itinéraire du processus avec tous ses contenus, les orientations et les décisions prises, nous présente les réalités et perspectives suivantes : les Configurations de la Congrégation sont six et sont composées d'Entités régionales telles qu'approuvées par le Synode de 2010.

Deux Configurations (SCOR et CEB) sont entrain d'opérer des choix qui les porteront à devenir une Entité unique tout en conservant en elle les Entité Régionales avec des Supérieurs Majeurs régionaux. Des Statuts ou des Règlements opportuns régleront les tâches et les facultés de l'Entité unique et des Entités régionales, restant sauve la capacité de l'Entité unique de projeter et d'actualiser ce qui a été décidé dans le domaine de trois solidarités pour toute la Congrégation.

Les quatre autres Configurations (CPA, JCFX, NESP, PASPAC) ne poursuivent pas pour l'heure le cheminement de l'union des Entités, mais restent des Entités avec des Supérieurs Majeurs propres, restant sauve la capacité de la Configuration de projeter et d'actualiser ce qui a été décidé dans le domaine de trois solidarités pour toute la Congrégation. Des Statuts ou des Règlements opportuns régleront les facultés et les rapports entre les différentes Entités de la Configuration.

Il faut favoriser et étudier des parcours d'union des Entités, si partiels soient-ils ou réalisables avec le temps, entre les diverses Entités de la Configuration (entre Province et Province, entre Provinces et Vicariats et entre Vicariats et Vicariats).

Que S. Paul de la Croix nous bénisse et nous accompagne.

Fraternellement

Retraite des Saints Jean et Paul
Rome, le 3 Janvier 2011
Naissance de S. Paul de la Croix

P. Ottaviano D'Egidio
Supérieur Général cp.

ANNEXE

PROPOSITION APPROUVEE PAR LE SYNODE GENERAL DE 2010 ET EMANANT DU SUPERIEUR GENERAL AVEC LE CONSENTEMENT DE SON CONSEIL COMME NORME TEMPORELLE POUR LA CONGREGATION POUR LES DEUX PROCHAINES ANNEES, DU SYNODE DE 2010 AU CHAPITRE GENERAL DE 2012.

La Configuration est formée de Provinces, Vices Provinces, Vicariats et Zones de mission.

La Configuration dispose d'un Conseil propre/Board composé des Supérieurs Majeurs de différentes Entités qui la composent et des Supérieurs des Zones de missions (Si les Statuts/ Règlements de la Configuration prévoient la présence des Supérieurs des Zones de missions).

Les Supérieurs Majeurs (et les Supérieurs de Zone de mission si cela est prévu par les Statuts/Règlements) comme composantes du Conseil/Board réunis en Conseil jouissent de l'autorité de décision – avec le consentement de tous ou avec la majorité de voix – en ce qui concerne la réalisation, dans la Configuration, de la solidarité dans la Formation, dans le Personnel et dans les Finances.

Tous les Supérieurs susnommés et les Entités à l'intérieur de la Configuration adhèrent aux décisions prises et collaborent à leur actualisation.

Le Leader / Président de la Configuration, élu par le Conseil / Board de la Configuration elle-même, sera responsable de la réalisation des décisions prises.

- a) Les décisions qui concernent toute la Configuration et/ou d'autres Configurations seront communiquées au Supérieur Général et son Conseil. Chaque Supérieur des Entités qui composent la Configuration peut recourir au Supérieur Général s'il ne partage pas une décision prise.*
- b) Si dans les deux prochaines années, une Entité élit un nouveau Supérieur Majeur et/ou un Supérieur de Zone de Mission, celui-ci devra respecter les décisions prises antérieurement pour la Configuration et se conformer également aux normes contenues dans la présente proposition.*

Par conséquent, la proposition susmentionnée ayant été approuvée par le XIV^o Synode, par la présente et avec le consentement du Conseil Général, je l'édicte comme Norme temporelle pour la Congrégation à dater du 3 Janvier 2011 jusqu'au Chapitre Général de 2012, lieu où elle pourra être confirmée, modifiée ou substituée.

Retraite des Saints Jean et Paul
Rome, le 3 Janvier 2011
Naissance de S. Paul de la Croix

P.Ottaviano D'Egidio
Supérieur Général cp.